

PIECES A FOURNIR

- 2 adresses mail et 2 numéros de téléphone
- 3 photos (2 photos papiers et 1 photo numérique)
- 4 timbres postaux

- * Carte d'identité de l'élève (scanner l'original)
- * ASSR 2 (pour ceux nés après 1987) signée
- * Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (avis d'imposition, facture EDF, Téléphone fixe)
- * Attestation d'hébergement (– de 3 mois) signée par le logeur et l'élève
- * Carte d'identité du logeur recto-verso (scannée)
- * Attestation de recensement (16 ans) signée.
- * Attestation de Situation vis-à-vis du Service National (de 17 à 18 ans) sur le site MaJDC.com pour l'obtenir.
- * Journée Du Citoyen (JDC) si déjà faite, signée.
- * Permis AM pour les détenteurs de ce permis
- * Jugement de divorce (5 pages maximum) pour les mineurs (faisant apparaître la garde parentale)
- * Livret de famille pour les mineurs (parents et enfant)

Pour une annulation :

- Certificat de visite médicale (signée par un médecin agréé par la préfecture)
- Jugement du tribunal correctionnel

Hormis les photos et les timbres, tous les documents seront transmis par internet à l'auto-école via le site : www.autoecolevertaizon.fr
(page : inscription électronique)
scanner les documents originaux et dans l'intégralité de leur dimension

ou par mail : autoecoledevertaizon@gmail.com
ou sur clé USB que vous remettrez au responsable